

Rencontre avec la ministre du Budget

Les syndicats douaniers ont été reçus en audience vendredi 28 mars par notre ministre de tutelle, Mme Amélie de Montchalin, ministre du Budget et des comptes publics.

De cette rencontre, **TROIS ORIENTATIONS SONT A RETENIR :**

- D'abord la douane est une 'force qui lutte contre la criminalité en mouvement', et comme la criminalité évolue et à tendance à aujourd'hui faire son nid dans toutes les villes moyennes, **la douane se doit d'être présente sur tout le territoire** et non plus seulement sur les grands axes et les zones portuaires ou aéroportuaires.

On prend là le chemin inverse de ce qui s'est fait les 25 dernières années : la DGDDI va devoir revoir ses implantations pour reconquérir le territoire national.

- ensuite **la douane est positionnée comme une force de sécurité intérieure**, au même titre que la police ou la gendarmerie.

Le projet de loi sur le narcotrafic, actuellement en cours de débat au parlement, confèrera à la douane les mêmes pouvoirs qu'aux autres administrations régaliennes.

Aucun ministre n'avait osé jusque là aller aussi loin en termes d'affichage.





Rencontre avec la ministre du Budget (Suite)

- enfin, **le projet Douane 2030**, qui succédera au Contrat d'Objectifs et de Moyens 2021-2025 ('la douane police de la frontière et de la marchandise'), **devra intégrer des ambitions R.H.** (effectifs, carrières, rémunérations). La dimension humaine de la gestion des personnels, chère à la CFTC, devient partie intégrante d'une programmation pluriannuelle qui ne se contente pas d'un affichage d'objectifs et de moyens matériels déconnectés de la réalité humaine vécue par les douaniers.

La CFTC Douanes prend acte du volontarisme affiché de la ministre dans l'affirmation du rôle régalien de notre administration.

Pour convaincant qu'il soit, ce plaidoyer devra se traduire en actes dans la durée, ce que personne ne peut garantir à ce jour.

Les évolutions du monde rendent aujourd'hui plus que jamais les enjeux douaniers visibles (droits de douanes, relocalisations économiques, explosion des trafics) : il est plus que temps de refaire de la DGDDI une administration d'État reconnue à sa juste valeur.

